



## Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication, la COFAC a pour objectifs de :

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication

France's Coordinator of Cultural and Communication Associations and Federations

► Placer les associations de culture et de communication au cœur des débats et des projets de la société d'aujourd'hui, à la croisée des chemins du patrimoine et de la création, dans l'esprit de l'Education populaire et comme facteurs essentiels de lien social.

► Faire entendre la voix des associations culturelles auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, notamment des régions en suscitant la création de COFAC régionales.

► Obtenir de l'Etat et des collectivités territoriales un partenariat autour des politiques culturelles qui tienne compte de la spécificité des activités des bénévoles et des amateurs.

► Représenter les associations culturelles dans les organismes de la vie associative : Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), Conseil National de la Vie Associative (CNVA), etc...

► Promouvoir une réelle et libre vie associative culturelle qui vise à développer des activités sans finalité lucrative, exprimant ainsi la participation de la société civile à la gestion de l'intérêt général.

À Cœur Joie

Confédération Française des Batteries Fanfares

Confédération Musicale de France

Conseil National des Radios Associatives

Enfance et Musique

Fédération des Amis du Théâtre Populaire

Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles

Fédération des Ecomusées et des Musées de Société

Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées

Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux

Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux

Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation

Fédération Nationale des Vidéos de Pays et de Quartiers

Fédération Sportive et Culturelle de France

Ligue de L'enseignement

Union des Fanfares de France

Territoires et Cinémas

### COFAC

22, rue Oberkampf  
75011 PARIS

Tél/Fax : 01 43 55 60 63

Mel : [co.fac@wanadoo.fr](mailto:co.fac@wanadoo.fr)

Association régie par la loi 1901 -  
Membre de la C.P.C.A

(Conférence Permanente des  
Coordinations Associatives)  
et du C.N.V.A (Conseil National  
de la Vie Associative)

**COFAC is France's coordinator of cultural and communication associations and federations.**

The main objectives are :

► To turn cultural and communication associations into main actors in today's society, in between heritage and creation, in accordance with popular education and in view of enhancing social ties.

► To enable cultural associations to be heard by State and territory collectivities, especially by regions through the creation of regional COFACs.

► To obtain with the State and territory collectivities a partnership based on cultural politics that take into account the specificity of volunteer's activities.

► To represent cultural associations within main associative bodies : the CPCA (Standing Conference on the Coordination of Associations), the CNVA (National Council of Associations), etc...

► To promote a true and free cultural associative life in order to develop non lucrative activities, thus expressing the participation of civil society for general interest activities.

## A CŒUR JOIE (ACJ)

Le Mouvement À Cœur Joie, fondé en 1948 autour du musicien et chef de chœur lyonnais César Geoffroy, a bâti son projet associatif sur le développement de la pratique chorale pour tous, source d'épanouissement artistique, culturel et humain.

Regroupant en France 450 chorales d'enfants et d'adultes (plus de 16 000 choristes adhérents), A Cœur Joie a développé une pédagogie de la formation, en particulier auprès des chefs de chœur, et créé un réseau international (francophone, européen puis mondial) : Europa Cantat et FIMC (Fédération Internationale pour la Musique Chorale.)

De nombreuses rencontres et festivals, dont les Choralies de Vaison-la-Romaine, participent à l'ouverture au répertoire et à la progression qualitative des membres du mouvement, tout en favorisant l'échange entre amateurs et professionnels.

24 av. Joannès Masset - BP 9261 - 69264 LYON Cedex 09  
Tél. : 04 72 19 83 40 - Fax : 04 78 43 43 98  
Mel : [acj.france@wanadoo.fr](mailto:acj.france@wanadoo.fr) - Site Internet :  
<http://acj.musicanet.org> - Site Choralies : [www.choralies2004.com](http://www.choralies2004.com)

## CONFEDERATION FRANCAISE DES BATTERIES-FANFARES (CFBF)

Confédération à objectifs musicaux, la Confédération française des Batteries-Fanfars groupe toutes formations d'instruments à sons naturels qu'elle aide :

- à grandir et à se développer ;
- à se perfectionner techniquement et à progresser moralement ;
- à rencontrer d'autres groupes français et étrangers, à confronter leurs expériences, leurs réussites et leurs échecs ;
- à former leurs cadres et leurs animateurs ;
- à se doter de structures administratives efficaces ;
- à améliorer la qualité de leurs productions et par là, à accroître leur audience et leur rayonnement.

Elle veut aussi promouvoir dans l'opinion, une forme d'expression musicale authentiquement populaire et les orchestres qui la défendent.

Elle s'est organisée en fédérations régionales (au nombre de 13 actuellement) qui touchent 450 groupes représentant 10 000 adhérents individuels.

B.P. 20 - 92420 VAUCRESSON  
Tel : 01 47 41 94 82 - Fax : 01 47 01 46 91  
Mel : [cfbf-paris@yahoo.fr](mailto:cfbf-paris@yahoo.fr)  
Site internet : <http://www.ifrance.com/cfbf/accueil.htm>

## CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE (CMF)

Comptant près de 6 000 adhérents (écoles de musiques et associations musicales), soit 700 000 musiciens, la C.M.F. est la plus importante fédération d'enseignement et de pratique musicale en France.

Elle regroupe tous les types de formations : orchestres symphoniques, d'harmonies, fanfares, batteries-fanfars, orchestres à plectres et à cordes pincées, orchestres d'accordéon, brass-bands, big-bands, chorales, ensembles de musique traditionnelle, orchestres junior, musique de chambre, ensembles instrumentaux divers.

Composée de 23 fédérations régionales, regroupant 91 fédérations départementales, la C.M.F. a pour objectif de promouvoir et développer l'enseignement et la pratique musicale, quels que soient l'âge ou l'origine sociale.

Son champ d'action est large : programme de formation musicale par cycle, formation à la direction des sociétés musicales, stages, concours...

103 Boulevard de Magenta - 75010 PARIS  
Tel : 01 48 78 39 42 - Fax : 01 45 96 06 86  
Mel : [cmf@cmf-musique.org](mailto:cmf@cmf-musique.org) - Site internet : [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

## CONSEIL NATIONAL DES RADIOS ASSOCIATIVES (CNRA)

Le Conseil National des Radios Associatives, créé en 1991, est une organisation syndicale représentative qui regroupe, par l'intermédiaire des fédérations régionales et nationales adhérentes, les radios associatives de toutes obédiences, confessions ou courants de pensée et d'expression, autorisées à émettre en FM et éligibles au Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique. C'est dans la transparence et à l'écoute de la différence que le CNRA œuvre. 15 fédérations de radios associatives en sont membres et l'animent grâce à l'engagement de leurs bénévoles. Les objectifs du CNRA sont principalement d'aider les radios associatives à se développer par l'information, la formation et la mise en place d'actions collectives ; d'entretenir un dialogue constant avec les instances nationales pour traduire les attentes des radios en propositions concrètes et pour leur retransmettre l'évolution des mesures qui s'appliquent à elles.

BP n° 3 - 60620 BETZ  
Mel : [cnra@free.fr](mailto:cnra@free.fr) et [dvcnra@wanadoo.fr](mailto:dvcnra@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.cnra.asso.fr](http://www.cnra.asso.fr)

## ENFANCE ET MUSIQUE

Fondée en 1981 par Marc Caillard, *Enfance et Musique* est engagée dans une politique d'action et de formation musicales en direction des multiples lieux de vie sociale des enfants. Partenaire des politiques publiques au niveau national, l'association est devenue, en 20 ans, le lieu de référence nationale en ce qui concerne l'éveil culturel et artistique du jeune enfant. Les objectifs de l'association :

- Favoriser le développement harmonieux des jeunes enfants en éveillant leur sensibilité artistique au son, à la musique, à la poésie.
- Rassembler les professionnels et les familles pour réfléchir au rôle essentiel que jouent l'art et la culture dans le développement de l'enfant et la vie quotidienne des familles.
- Articuler et développer l'action, la formation et la création culturelle et artistique dans les multiples lieux de vie sociale de l'enfant, particulièrement dans les lieux exclus de l'action culturelle (crèches, centres de PMI, quartiers en difficulté, pouponnières, hôpitaux, enfance inadaptée).

Les secteurs d'activités :

- 1) La formation des professionnels de l'enfance et de la culture.
- 2) La création artistique pour l'enfance.
- 3) Un engagement spécifique dans les quartiers en difficulté.
- 4) L'accompagnement d'un réseau de relais associatifs en région et la communication.

17, rue Etienne Marcel - 98 500 PANTIN  
Tel. : 01 48 10 30 00 - Fax : 01 48 10 30 09

## FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS DE THÉÂTRE POPULAIRE (F.A.T.P.)

La F.A.T.P. est une fédération regroupant des structures indépendantes animées par des représentants du public militants et bénévoles. Ces associations ont pour but de :

- Regrouper les spectateurs attachés au renouvellement des formes dramatiques, mais aussi la représentation renouvelée des grandes œuvres du répertoire, la découverte de jeunes talents et une ouverture constante aux auteurs du monde.
- Proposer au public une grande diversité de choix, en complément des programmations institutionnelles.
- Favoriser l'élargissement du public théâtral notamment en direction des jeunes et des populations qui n'ont pas habituellement accès au spectacle vivant.
- Coordonner leur action en faveur d'un théâtre populaire.

Les premières ATP ont vu le jour en 1953. La fédération comprend aujourd'hui 18 associations réparties sur tout le territoire, subventionnées par les collectivités territoriales, l'ONDA et parfois les DRAC. Depuis 1987, la fédération, aidée par une subvention spécifique du Ministère de la Culture, met en œuvre chaque saison une coproduction d'une œuvre dramatique d'un auteur francophone qui n'a pas encore été montée et mise en scène par un jeune metteur en scène.

17 Place du Palais des Papes - 84 000 AVIGNON  
Président : Tel : 04 66 67 63 03 - Fax : 04 66 67 63 04  
Mail : [theatre-atp@wanadoo.fr](mailto:theatre-atp@wanadoo.fr)  
Secrétaire Général : Tel/ Fax : 02 38 62 27 79

## FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE MUSIQUES ET DE DANSES TRADITIONNELLES (FAMDT)

La FAMDT rassemble les onze Centres de musiques et danses traditionnelles en région labellisés par le Ministère de la Culture ainsi que les grandes associations du secteur en France. Elle a pour objectifs de promouvoir la recherche, l'expression, la création, la formation et l'éducation permanente ou populaire dans le domaine des musiques et danses traditionnelles. Elle représente également, à leur demande, les associations membres auprès des pouvoirs publics et de l'opinion.

Conventionnée avec le Ministère de la Culture (DMDTS) et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, elle développe les activités suivantes :

- Information et mise en réseau au niveau national et européen (REMDT)
- Politique de création/diffusion : mise en réseau de festivals et de lieux de création, organisation du festival *Planètes musiques*, Maison d'édition et label de disques MODAL, service de vente par correspondance des éditions et des autoproducteurs du secteur.
- Animation d'une politique documentaire, en particulier sur les archives orales régionales, gestion d'un pôle associé de la BNF.
- Coordination du secteur de la formation : formation initiale, formation professionnelle

Sont membres de la FAMDT, 70 associations et fédérations réparties sur l'ensemble du territoire national, représentant 400 associations et un nombre d'adhérents actifs d'environ 15 000.

On estime le nombre de pratiquants du secteur à environ 100 000 musiciens et danseurs, et le public annuel à plus d'un million de spectateurs.

90, rue Jean Jaurès - BP 136 - 79204 PARTHENAY  
Tél : 05 49 95 99 90 - Fax : 05 49 95 99 95  
Mel : [accueil@famdt.com](mailto:accueil@famdt.com) - Site Internet : [www.famdt.com](http://www.famdt.com)

## FEDERATION DES ECOMUSEES ET DES MUSEES DE SOCIETE (FEMS)

La Fédération des écomusées et des musées de société est une structure permanente représentative au service de son réseau. Elle a été créée en 1989, afin d'assurer la promotion des écomusées auprès du grand public. Puis elle est devenue une structure représentative, porteuse de projets, d'actions, et partenaire progressif des pouvoirs publics français. En 1991, elle s'est ouverte à l'ensemble des musées dits "de société".

En 2004 enfin, elle s'ouvre à l'ensemble des institutions de valorisation patrimoniale ayant l'homme et le territoire pour objet. Elle est un lieu de construction de projets culturels ou scientifiques et de diffusion d'expériences et d'expertises muséales.

La Fédération des écomusées et des musées de société regroupe actuellement plus de 220 institutions muséales, qui assurent l'emploi de plus de 1 500 salariés et qui accueillent chaque année plus de 4 millions de visiteurs.

2 Avenue Arthur Gaulard - 25000 BESANÇON  
Tél : 03 81 83 22 55 - Télécopie : 03 81 81 08 92  
Mel : [fems@wanadoo.fr](mailto:fems@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.fems.asso.fr](http://www.fems.asso.fr)

## FEDERATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AMIS DE MUSEES (FFSAM)

La Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées regroupe 280 associations. Créée il y a 30 ans elle est devenue un observatoire privilégié de la vie des musées et de celle des associations.

Les Amis de Musées, dans le respect des responsabilités des professionnels des musées et des élus, contribuent à la vie des musées avec comme objectifs la recherche et la fidélisation des publics, la participation à " l'éducation ", l'enrichissement des collections et la contribution au " lien social ".

Interlocuteur des responsables institutionnels et culturels, la FFSAM est un soutien constant des efforts faits par les associations pour mieux faire connaître les musées, en suscitant par ailleurs l'intégration des associations d'Amis dans les politiques des villes, des départements et des régions.

La FFSAM met en œuvre un site internet offrant un espace à chaque association adhérente, et une publication " *L'Ami de musée* " éditée deux ou trois fois par an.

Au niveau international, la Fédération Française est membre fondateur de la Fédération Mondiale des Sociétés d'Amis de Musées.

16-18 rue de Cambrai - 75019 Paris

Tél : 01 42 09 66 10 - fax : 01 42 09 44 71

Mel : [info@amis-musees.fr](mailto:info@amis-musees.fr) - Site Internet : [www.amis-musees.fr](http://www.amis-musees.fr)

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE SAUVEGARDE DES SITES ET ENSEMBLES MONUMENTAUX (FNASSEM)

Créée en 1967 pour sensibiliser l'opinion publique aux menaces qui pèsent sur le patrimoine français, la FNASSEM a pour mission de fédérer les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Elle est reconnue d'utilité publique et recense près de 4000 associations en France, dont 400 ont adhéré en 2003.

Son réseau est très diversifié, s'appuyant sur des délégations régionales et départementales.

Elle anime son site Internet [www.associations-patrimoine.org](http://www.associations-patrimoine.org), premier portail dédié aux associations du patrimoine. Il permet d'être informé sur l'actualité du patrimoine et des associations, d'obtenir les coordonnées des associations et de communiquer grâce au forum de discussion. Le site est visité chaque mois par 4000 internautes environ. La lettre d'information électronique de la FNASSEM est diffusée gratuitement à 980 abonnés.

La FNASSEM organise avec d'autres partenaires nationaux la *Journée du Patrimoine de Pays* depuis 1998. Cette action nationale a lieu tous les ans en juin et a pour but de sensibiliser le public à la sauvegarde du patrimoine, des paysages et des savoir-faire traditionnels. En 2003, 1300 manifestations ont eu lieu en France, rassemblant près de 250 000 visiteurs.

20, rue d'Armaillé - 75017 Paris

Tél : 01 42 67 52 00 - Fax : 01 45 74 01 43

Mel : [contact@associations-patrimoine.org](mailto:contact@associations-patrimoine.org)

Site Internet : [www.associations-patrimoine.org](http://www.associations-patrimoine.org)

## FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES MUSICAUX RURAUX – MUSICITÉS (FNCMR)

Favoriser l'accès à la musique pour tous, c'est-à-dire faire en sorte que la pratique musicale soit un choix possible pour le plus grand nombre. Tel est l'objectif ambitieux que se sont assignés les Centres Musicaux Ruraux dès leur création en 1948.

Fidèles à leur mission d'éducation populaire, les CMR contribuent à la démocratisation de la musique en participant à l'animation culturelle du territoire. Ils accompagnent ainsi les collectivités dans la mise en place d'interventions en milieu scolaire et péri/extrascolaire, en petite enfance, en milieux spécialisés, concernant les pratiques en amateurs (CAEM), et accueillent un large public dans les centres " musique et découverte ".

Leur démarche privilégie les rencontres intergénérationnelles, la cohésion familiale, les passerelles entre la population et les artistes, la présence dans les équipements culturels et sociaux de service public... à travers des actions de formation, d'éducation, d'animation, d'information ou de conseil.

Avec 260 musiciens intervenants sur le terrain, une cinquantaine de structures fédèrent les activités CMR et constituent un réseau au plus près des réalités locales.

2, place du Général Leclerc - 94130 Nogent-sur-Marne

Tel : 01 48 73 06 72 - Fax : 01 48 76 14 16

Mel : [federation@cmr-musicites.org](mailto:federation@cmr-musicites.org)

Site internet : [www.cmr-musicites.org](http://www.cmr-musicites.org)

## FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES DE THEATRE ET D'ANIMATION (FNCTA)

Une Fédération de théâtre créée, gérée et animée par des amateurs.

Le dynamisme du théâtre amateur n'est plus à démontrer. Partout en France, des gens de tout âge et de toute condition sociale choisissent de consacrer leurs loisirs au théâtre. Ils se regroupent dans des compagnies qui proposent des milliers de spectacles chaque année à un public nombreux et varié, permettant ainsi au spectacle vivant de continuer à être une réalité culturelle dans tout notre pays. Un grand nombre de ces compagnies ont choisi de rompre leur isolement, de tisser des liens, de coordonner leurs efforts, de partager leurs préoccupations en rejoignant un grand mouvement d'éducation populaire, géré et animé par ses adhérents : la F.N.C.T.A.

12 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS

Tél : 01 45 23 36 46 - Fax : 01 47 70 17 00

Mel : [fncta@wanadoo.fr](mailto:fncta@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.fncta.asso.fr](http://www.fncta.asso.fr)

## FEDERATION NATIONALE DES VIDEOS DE PAYS ET DE QUARTIER

La Fédération Nationale des Vidéos de Pays et de Quartier est un regroupement de médias locaux œuvrant pour le lien social entre les habitants grâce à des pratiques audiovisuelles participatives. La spécificité de ces groupes réside dans sa démarche sociale : ancrer un média au sein d'un bassin de population précis et proposer cet outil de communication aux habitants comme un véritable moyen d'expression sociale, culturelle, alternative. Les structures adhérentes utilisent des modes de diffusion très variés : la télé brouette, le réseau câblé, l'antenne collective, la télévision hertzienne, la web TV, ... Le rôle de la fédération est de maintenir un lien entre ces différentes initiatives et d'être un lieu de rencontre, d'échange et de formation pour les télévisions et structures audiovisuelles associatives locales. La fédération est reconnue comme association de jeunesse et d'éducation Populaire.

23, avenue François Simon - 13003 MARSEILLE

Tél/fax : 04 42 17 97 83

Mel : [vdpq@free.fr](mailto:vdpq@free.fr)

## FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE (FSCF)

Fondée en 1898, la FSCF compte aujourd'hui 500 000 membres regroupés dans près de 2 000 associations. Environ 30% de ces associations ont une pratique artistique.

La FSCF est le seul organisme français à avoir reçu de l'Etat un triple agrément : sportif, socio-culturel et centre de vacances et de loisirs.

Les activités culturelles présentées sont regroupées autour des axes suivants : domaine de l'image (arts plastiques, vidéo, photographie) ; musique et chant choral ; danse ; théâtre ; cirque.

Dans chacun de ces domaines sont organisées, entre autres, des rencontres nationales, régionales, départementales et des sessions de formation personnelle et/ou d'animateurs et de formateurs.

22 rue Oberkampf - 75011 PARIS

Tel : 01 43 38 50 57 - Fax : 01 43 14 06 65

Mel : [direction@fscf.asso.fr](mailto:direction@fscf.asso.fr) - Site internet : [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les 102 fédérations départementales de la Ligue de l'Enseignement mettent en œuvre un projet culturel fondé sur l'accès pour tous à la culture, une dynamique de projet territorial autour de l'Ecole et du tissu associatif, et la prise en compte des projets culturels des habitants.

Une action territoriale : chaque fédération, grâce à son réseau d'associations, développe un projet qui peut prendre la forme de soutien aux pratiques artistiques en amateurs, de participation à des opérations nationales mobilisant de nombreux bénévoles, d'initiatives facilitant l'implication des habitants comme acteurs de la politique culturelle sur leur territoire et d'actions artistiques en milieu scolaire.

La Ligue de l'Enseignement s'appuie sur ses 23 réseaux de diffusion du spectacle vivant (600 000 spectateurs chaque année), 26 réseaux cinéma et leur 750 points de diffusion animés par des associations pour 2,5 millions de spectateurs, et l'opération " Lire et Faire Lire " avec l'UNAF qui mobilise 8000 retraités bénévoles pour le plaisir de lire.

3 rue Récamière - 75 341 Paris Cedex 07

Tel : 01 43 58 97 44 - Fax : 01 43 58 97 21

Mel : [culturel.confederal@laligue.org](mailto:culturel.confederal@laligue.org) - Site Internet : [www.laligue.org](http://www.laligue.org)

## TERRITOIRES ET CINEMA

Créé en 1987 sous le nom du Groupe CINEMA, devenu en 1989 *Villes et Cinémas, Territoires et Cinéma* qui regroupe des élus et des professionnels du cinéma défend le cinéma indépendant garant de la diversité du 7<sup>ème</sup> Art : la salle de cinéma comme lieu irremplaçable de rencontre, le principe de l'exception culturelle, la réglementation et le système de financement par redistribution des revenus de l'exploitation, la possibilité pour les collectivités territoriales de développer des politiques de soutien au cinéma, la production, la diffusion, l'exploitation. *Territoires et Cinéma* s'est donné pour objectifs l'information des élus par l'organisation de colloques ou de rencontres, et d'être un partenaire du CNC, des associations d'élus, des organisations professionnelles du cinéma et des associations culturelles.

Ses thèmes de réflexion prioritaires sont la complémentarité des interventions des collectivités entre elles et avec l'Etat, le rôle des collectivités dans la formation à l'image du jeune public, les conséquences de l'arrivée du numérique dans le cinéma, la place du cinéma dans le développement économique, la politique de la ville, l'animation des zones rurales, le soutien à apporter aux réseaux de salles tant régionaux que départementaux.

25 rue Deparcieux - 75014 PARIS

Tél : 01 43 20 29 29 - Fax : 01 43 20 52 55

Mel : [villes.et.cinemas@wanadoo.fr](mailto:villes.et.cinemas@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.cadecisf.asso.fr/cine.htm](http://www.cadecisf.asso.fr/cine.htm)

## UNION DES FANFARES DE FRANCE (UFF)

L'Union des fanfares de France, fondée en 1906, est un réseau d'associations musicales (batteries-fanfars, fanfares et harmonies) réparties dans 17 fédérations régionales.

Agréée par l'Etat (Jeunesse et Education Populaire) et conventionnée avec le Ministère de la Culture, l'UFF représente et assure la promotion et l'évolution de la pratique musicale en amateur de ses adhérents. Elle leur propose un plan de formation pluridisciplinaire, un système d'évaluation adéquat ainsi qu'un recensement et un renouvellement du répertoire (commandes d'œuvres et concours de composition).

Sa politique vise à équilibrer tradition et modernité et incite à une ouverture sur des formes variées d'expression artistique. Publications internes : revue " *l'Echo des fanfares* ".

BP 95 - 68502 GUEBWILLER Cedex

Tel : 03 89 74 30 30 - Fax 03 89 74 75 09

Site internet : [www.uff.fr](http://www.uff.fr)

# PLATE-FORME D'OBJECTIFS

Validée par l'Assemblée Générale du 23 mars 2004

- 1) **Faire reconnaître** l'importance et l'autonomie des fédérations d'associations de Culture et de Communication et persévérer dans la recherche d'une représentation extérieure partout où cela sera nécessaire.
- 2) **Créer** avec le Ministère de la Culture et de la Communication un Comité National de Liaison de la Vie Associative Culturelle.
- 3) **Organiser** des Assises Régionales des Associations de Culture et de Communication.
- 4) **Appliquer** la Charte Etat/CPCA au domaine de la Culture et de la Communication.
- 5) **Elaborer** des conventions avec les autres fédérations d'élus locaux, dont la FNCC.
- 6) **Promouvoir** la présence de représentants associatifs, désignés par les associations elles-mêmes, dans les instances dirigeantes des institutions culturelles nationales, régionales ou locales.
- 7) **Créer** des Conseils Locaux Mixtes avec les Départements, Municipalités, etc. et les Associations de Culture et de Communication.
- 8) **Elaborer** des Conventions avec le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sur la place et le rôle des Associations dans les domaines éducatif et de la Jeunesse.
- 9) **Inciter** à la création d'une Coordination Européenne des regroupements culturels associatifs nationaux pour un suivi des travaux des instances européennes dans notre secteur.
- 10) **Créer** un événement annuel national des Associations de Culture et de Communication.

*Coordination des Fédérations  
et Associations de Culture et  
de Communication - COFAC  
22, rue Oberkampf  
75011 PARIS  
Tél/Fax : 01 43 55 60 63  
Mel : [co.fac@wanadoo.fr](mailto:co.fac@wanadoo.fr)  
Association régie par la loi 1901 -  
Membre de la C.P.C.A  
(Conférence Permanente des  
Coordinations Associatives)  
et du C.N.V.A (Conseil National  
de la Vie Associative)*